

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 07-364-1927 promulguant le décret du 1° février 1927 portant ouverture de crédits supplémentaires au budget local de la Côte française des Somalis (exercice 1926)

n° 07-364-1927

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
20 mars 1927

Numéro JO
n° 364 du 31/03/1927

Date du numéro
31 mars 1927

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1841, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 1 octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires: Vu le décret du 1 février 1927 portant ouverture de crédits supplémentaires au budget local de la Côte française des Somalis (exercice 1926);

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué dans la colonie pour être exécuté selon sa forme et teneur, le décret du 1 février 1927 portant ouverture de crédits supplémentaires au budget local de la Côte française des Somalis, Art. 2 — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

CHAPON-BAISSAC.